

COMMUNIQUÉ N° 13 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 NOUVEAUX HORAIRES 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'administration communale accueille le public selon les horaires suivants :

- Lundi : de 8h00 à 12h00 et sur rendez-vous de 14h00 à 18h00
- Mardi : de 7h30 à 11h30 et sur rendez-vous de 14h00 à 17h00
- Mercredi : de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 8h00 à 11h30 et sur rendez-vous de 14h00 à 17h00
- Vendredi : de 8h00 à 11h30 et sur rendez-vous de 14h00 à 16h00

L'option « sur rendez-vous » offre le choix de l'heure et permet d'éviter l'attente. De plus, les services peuvent prévoir les ressources correspondant aux besoins (spécialiste du domaine concerné, notamment aux Services techniques), préparer les dossiers en amont et se dédier pleinement au rendez-vous. Par le passé, si une personne se présentait au guichet pour une demande spécifique, elle ne trouvait pas toujours la personne responsable disponible (absente, ou en séance par exemple).

Le déménagement au 46 Grand-Rue de la Sécurité publique n'a pas eu d'incidence sur ses horaires d'accueil qui restent inchangés.

2 LETTRE AU CONSEIL D'ÉTAT À PROPOS DE LA PÉRÉQUATION

La Municipalité de Rolle a décidé d'écrire au Conseil d'État à la rentrée de janvier 2023, comme d'autres Communes membres de l'AdCV, afin de rappeler les attentes de nombreuses communes concernant la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) et le contre-projet à l'initiative SOS Communes.

3 NOUVELLE TÉLÉPHONIE

Le système téléphonique utilisé par la Commune depuis plus de 11 ans a dû être remplacé. En effet, ce dernier était devenu obsolète et par ce fait, plus maintenu par son concepteur. La Municipalité a choisi la solution *Teams* de Microsoft 365, car cet outil de communication actuel offre de nombreux avantages, par rapport à un simple système de téléphonie, comme les outils de vidéoconférences, d'appels audios ou encore de messageries instantanées.

4 RISQUE ÉNERGÉTIQUE

La task force « énergie » continue de préparer la Commune à toute éventualité de pénurie. Des tests grandeur nature seront menés dans le courant du premier semestre afin d'éprouver le plan de continuité et l'organisation communale prévue en cas de délestage.

L'objectif fixé par la Municipalité pour cette task force est de pouvoir réagir en cas de catastrophe ou de situation d'urgence et accueillir à un point de rencontre urgente (PRU) de façon optimum la population de zones menacées ou sinistrées pour y trouver des informations et de l'aide. Une alimentation électrique sera assurée, de même que les télécommunications et les prestations administratives de base.

Le PRU sera établi à l'école des Buttes. Il sera chauffé, relié à l'eau potable et équipé de sanitaires. Les premiers secours pourront y être traités, en particulier la « bobologie ».

5 MISE À JOUR DE LA DIRECTIVE COMMUNALE DÉCHETS

La Directive communale en matière de gestion des déchets a été mise à jour au 1er janvier 2023.

L'une des principales modifications est l'ajout d'un point concernant les déchets organiques (point 5). Il est dorénavant mentionné que les propriétaires d'immeubles doivent mettre à disposition de leurs locataires des conteneurs bruns pour les biodéchets. Autre modification : l'aide financière de Fr. 200.-- accordée aux jeunes parents doit être demandée dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant.

Le nouveau document est disponible sur le site internet (<https://www.rolle.ch/N3972/nouvelle-directive-dechets.html#>) et les brochures imprimées seront distribuées aux guichets de l'Administration communale.

6 RESSOURCES HUMAINES

C'est avec plaisir que nous accueillons Monsieur Christophe Cotting, nouveau chef des Services techniques. Il a débuté son activité au sein de notre administration le 3 janvier 2023 par un passage de témoin avec Monsieur Serge Gambarasi, chef des Services techniques ad intérim.

Nous profitons de cette occasion pour remercier Monsieur Gambarasi pour son engagement et sa disponibilité durant la période de ce remplacement qu'il a effectué au pied levé.

7 À COFFRE OUVERT : APPEL À CANDIDATURES

Pour remplacer l'actuelle responsable de la gestion générale sur site et de l'accueil de la cinquantaine d'exposants, la Municipalité recherche une personne motivée à assurer les 6 éditions annuelles se déroulant sur la pelouse du Château. Pour tout renseignement et candidature : manifestations@rolle.ch. Nous remercions chaleureusement Mme Nack qui s'en est occupée durant 7 ans.

Rolle, le 24 janvier 2023

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

